



ACTU DU PRESIDENT

LA LETTRE DU PRÉSIDENT NATIONAL DE L'UNC

president.national@unc.fr

N°90 - MARS 2024



Le mot du président national

Chères présidentes, chers présidents,

mon attention a été attirée très récemment sur les interrogations du chef d'état-major des armées, le général d'armée Thierry Burkhard, sur la capacité des associations du monde combattant à participer au rayonnement des armées auprès de nos concitoyens et le rôle, dans ce domaine, que pourraient tenir, en complément, les amicales régimentaires ou de bases, pour l'armée de l'air et la marine.

J'ai donc rencontré le 7 mars le général Frédéric Barbry, chef de la division cohésion nationale (en charge de la réserve, de la jeunesse, des relations avec l'Éducation nationale et avec les entreprises) de l'état-major des armées, et délégué interarmées aux réserves, afin de lui présenter l'UNC et ses fortes particularités par rapport aux autres associations.

A l'heure où beaucoup s'interroge sur le recrutement des Opex, il a ainsi pu découvrir tout d'abord que nous étions clairement celle qui en comptait le plus dans nos rangs, avec quelque 9 800 recensés à ce jour ! Il a également constaté la vigueur de notre ouverture avec les soldats de France et les associés, ces derniers étant la démonstration parfaite de notre capacité de rayonnement. Sans parler bien évidemment de nos cadets, dont le succès ne se dément pas puisqu'à la fin de cette année 2024, 600 d'entre eux auront été formés depuis les premiers timides débuts en 2020-2021, de surcroît en pleine pandémie... Qui peut se targuer de compter dans ses rangs une telle diversité ?

Il a par ailleurs été frappé par le caractère homogène du fonctionnement de l'UNC. En effet, notre puissant maillage territorial assure aux pouvoirs publics et aux élus la capacité de s'adresser à des interlocuteurs de notre association qui parlent d'une seule voix, du siège national aux associations locales. C'est, pour reprendre une expression que j'affectionne, « UNC à tous les étages » et non une auberge espagnole...

Mais, il ne faut pas se reposer sur ces lauriers car tout cela reste fragile et nos effectifs continuent inexorablement à décliner. Alors puisqu'il est question des associations régimentaires, approchons-les si ce n'est pas déjà fait. Nous avons pour cela un comité consultatif chargé des associations affiliées. Nous avons une convention d'affiliation qui leur permet de s'adosser à notre structure, de bénéficier de notre soutien juridique et qui leur ouvre les colonnes de *La Voix du Combattant*. Une trentaine d'entre elles nous a rejoint et je vois, ici ou là, des initiatives qui se développent. Il faut les amplifier.

Néanmoins, et je m'en suis ouvert à nos autorités, il faut que les portes des régiments et des bases nous soient ouvertes et non fermées, comme c'est la plupart du temps le cas. Il faut que les espaces ATLAS des groupements de soutien de base de défense, le soient également, ce qui, à quelques exceptions, n'est aussi pas le cas. Dans ces structures transitent, entre autres, les nouveaux affectés dans la garnison, ceux qui en sont mutés, et surtout les militaires quittant le service actif. Cette présence serait un moyen d'informer les Opex des actions que l'UNC mène pour leur avenir. Car ce n'est pas une amicale régimentaire qui va défendre les droits de cette nouvelle génération du feu. Ce n'est pas leur intention ni leur vocation ; elles n'en ont pas les moyens et ne portent pas de voix collective auprès des élus.

Finalement, il me semble que le rayonnement légitime qui est attendu des armées auprès de nos compatriotes, et donc la nécessité pour ceux-ci de voir des uniformes, ne peut être déployé que par le relais de nos associations, grâce à la diversité catégorielle de leurs adhérents et à une implantation territoriale que n'offrent plus nos armées et donc que n'offrent pas ces amicales, trop dispersées. Plus que jamais, l'UNC a la capacité de répondre aux interrogations de nos autorités politiques et militaires sur ces sujets.

Hervé Longuet, président national

Actualité du président national

Réunion clause de revoyure PMI

La secrétaire d'Etat chargée des Anciens combattants et de la Mémoire a inauguré, le 28 février dernier, la première réunion d'un groupe de travail consacré à la clause de revoyure du point de pension militaire d'invalidité (PMI). L'UNC y était bien sûr représentée par son président national et le conseiller juridique du siège. Depuis 2005, la revalorisation de la valeur de ce point est réalisée en fonction de l'indice de traitement brut - grille indiciaire de la fonction publique de l'État (ITB-GI). Les travaux en cours portent sur l'évolution de ce point qui a une incidence sur trois dispositifs majeurs : les PMI, l'allocation de reconnaissance du combattant (anciennement « retraite du combattant ») et la rente mutualiste du combattant (RMC). Au 1^{er} janvier 2024, le point de PMI qui s'élève à 15,90€ a été revalorisé de 1,5 % afin de tenir compte de l'augmentation de la valeur du point d'indice des fonctionnaires de 1,5 % intervenue au 1^{er} juillet 2023. Une seconde réunion est d'ores et déjà programmée le 26 mars prochain.



ONaCVG



Mercredi 21 février, le président national recevait Marie-Christine Verdier-Jouclas, directrice générale de l'ONaCVG, pour un déjeuner de travail au siège de l'Union nationale des combattants.

Cet entretien lui a permis de découvrir en détail l'UNC, les origines de nos adhérents et surtout son unicité, du haut en bas de son organisation qui est parfaitement adaptée au découpage politico-administratif de notre État. En effet, le siège a comme interlocuteur les cabinets ministériels, le Parlement et les hautes autorités militaires, les fédérations, les préfets, les élus départementaux et les DMD, et les associations locales, les maires et les commandants d'unité militaire. Avec cette singularité : UNC à tous les étages.

RETROSPECTIVE

Mercredi 21 février

Entretien avec Mme Verdier-Jouclas,
directrice de l'ONaCVG

Vendredi 23 février

Réunion de travail sur les cérémonies du 80^e anniversaire avec
le conseiller mémoire, histoire et monde combattant
de la secrétaire d'Etat chargée
des Anciens combattants et de la Mémoire

Mercredi 28 février

Réunion « clause de revoyure point PMI »
présidée par la secrétaire d'Etat chargée
des Anciens combattants et de la Mémoire

Judi 29 février

Réunion préparatoire au conseil d'administration de
l'ONaCVG

Vendredi 1^{er} mars

Visite de l'ONaCVG

Dimanche 3 mars

Assemblée générale de l'UNC-42

Mardi 5 mars

Comité permanent de l'ONaCVG

Judi 7 mars

Réunion du comité de pilotage financier de l'UNC
en visioconférence
Entretien avec le général Barbry, chef de la division
cohésion nationale de l'état-major des armées
et délégué interarmées aux réserves

Mardi 12 mars

Entretien avec le nouveau président de l'UNC-55

Mercredi 13 mars

Bureau national en visioconférence
Réunion sur le budget prévisionnel 2025

Judi 14 mars

Conseil d'administration de l'ONaCVG
Réception de la *Royal British Legion*

AGENDA

Lundi 18 mars

Cérémonie de remise des prix du concours national sur l'histoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie, au Sénat

Mardi 19 mars

Déplacement en Ile-et-Vilaine, rencontre avec les UNC 22, 29, 35, 49, 50, 53 et 56

Mercredi 20 mars

Cérémonie d'hommage national à l'amiral Philippe de Gaulle

Jeudi 21 mars

Déjeuner avec le général d'armée (2S) Dary, président du Comité national d'entente
Cocktail dînatoire des personnalités, partenaires et amis des Gueules Cassées

Vendredi 22 mars

Conseil d'administration national de l'UNC
Assemblée générale de l'UNC de Saint-Cyr-l'École (78)

Mardi 26 mars

Réunion sur les reçus fiscaux, en visioconférence
Cérémonie pour le 62^e anniversaire de la fusillade de la rue d'Isly à Alger
2^e réunion « clause de revoyure point PMI »

Mercredi 27 mars

Conseil d'administration et commission financière du Fonds de dotation du Bleuët de France

Samedi 6 avril

Assemblée générale de l'UNC-47/32

Jeudi 11 avril

Conseil d'administration des Ailes brisées

Dimanche 14 avril

Assemblée générale de l'UNC-30